



Management de la sécurité en entreprise

Mise à jour nov. 2023

Durée 2 jours (14 heures)

« Délai d'accès maximum 1 mois »

Nantes / Rennes : 1240 € HT

Brest / Le Mans : 1240 € HT

Certification : NON

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- Donner aux encadrants les connaissances et les outils pour mener à bien une politique de prévention
- Pérenniser l'entreprise en respectant les obligations légales

PARTICIPANTS

- Animateur qualité, chef de service, chef d'équipe, manager

PRE-REQUIS

- Pas de prérequis spécifique

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Remise d'un support de cours.

MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles,
- Sanction finale : Certificat de réalisation, certification éligible au RS selon l'obtention du résultat par le stagiaire

MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation, équipée d'ordinateurs, d'un vidéo projecteur d'un tableau blanc et de paperboard. Nous préconisons 8 personnes maximum par action de formation en présentiel

MOYENS TECHNIQUES DES CLASSES EN CAS DE FORMATION DISTANCIELLE

- A l'aide d'un logiciel comme Teams, Zoom etc... un micro et éventuellement une caméra pour l'apprenant,
- suivez une formation uniquement synchrone en temps réel et entièrement à distance. Lors de la classe en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, labs) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré. Nous préconisons 4 personnes maximum par action de formation en classe à distance

ORGANISATION

- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Programme de formation

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques (01h00)

Introduction (01h00)

La prévention en France (02h45)

- Le réseau prévention français (acteurs externes)
- Définitions
- Les enjeux de la prévention en France et par comités techniques nationaux

La prévention dans l'entreprise (02h45)

- Les enjeux prévention au sein de l'entreprise
- Les acteurs prévention internes
- Présentation des taux et analyse du nombre d'accidents de travail (AT)

La réglementation (03h45)

- Les principes généraux de prévention
- Les obligations du chef d'entreprise et des encadrants
- Les obligations du salarié
- La délégation de pouvoir

La prévention au quotidien (04h30)

- Le rôle de l'encadrant
- Comment faire appliquer les règles
- Analyse d'un accident de travail
- Mise en place d'un plan d'action
- Les relations avec les acteurs externes (Médecine du travail, CARSAT, inspection du travail, ...)

Bilan, évaluation et synthèse de la formation (01h00)

Contexte réglementaire : Articles L.4121-3 du Code du Travail (00h00)